

08-01-14

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance extraordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 14 janvier 2008, à 19 h 32, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

MM. Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Guy Potvin
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du Conseil des commissaires :

M^{me} Noëlla Bourdages
M. Jacques Deschênes
M^{me} Sara Deschênes
M^{me} Louise Dionne
M. Claude Fortin
M. Steve Gagné
M^{me} Nadyne Langlois
M^{me} Lise Lévesque
M^{me} Pauline Michaud
M. Alain Rioux
M. Philippe St-Germain
M^{me} Stéphanie Vill

De même que :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

ABSENCE MOTIVÉE :

M. Denis Goulet

Le président ouvre la séance.

08-01-14-5 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Décision
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2007:
 - Approbation;
 - Suivis ;
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION

08-01-14-6 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2007 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2007 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

08-01-14-7 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 33, il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETAIRE GENERALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

COMITÉ EXÉCUTIF

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JANVIER 2008

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

08-01-14-5

Adoption de l'ordre du jour

Décision

08-01-14-6

Procès-verbal de la séance ordinaire du
26 novembre 2007 – Approbation et
suivis

08-01-14-7

Levée de la séance